

MAIRIE DE LALANDE-EN-SON

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du 29 Février 2008

PRESENTS : MM. P. JEANNENEY – M. GANDOIS – J.F. DELANGE
MM. D. BRAS – P. LHOMOY – R. PEREZ – T. VELU
Mme M. CHEVALIER – F. FIX – O. JOYOT

ABSENT EXCUSE : M. P. TOULOUSE (pouvoir à M. J.F. DELANGE)

☞ Présentation et vote des Comptes Administratifs 2007

◆ Compte Administratif « COMMUNE » 2007 :

Le conseil municipal approuve le CA « Commune » 2007 (pour : 11, contre : 0, abstention : 0) :

Dépenses de fonctionnement	323.039,62 €
Recettes de fonctionnement	420.060,71 €
Excédent de fonctionnement	148.578,56 €
Dépenses d'investissement	96.096,89 €
Recettes d'investissement	128.323,95 €
Déficit d'investissement	- 1.493,99 €
Reprise de l'exercice 2006	51.557,47 €
Excédent global à la clôture 2007	64.060,58 €

◆ Compte Administratif « COMMERCE » 2007 :

Le conseil municipal approuve le CA « Commerces » 2007 (pour : 11, contre : 0, abstention : 0) :

Dépenses de fonctionnement	9.674,17 €
Recettes de fonctionnement	14.823,48 €
Excédent de fonctionnement	8.427,28 €
Dépenses d'investissement	6.584,51 €
Recettes d'investissement	14.275,29 €
Déficit d'investissement	- 4.544,51 €
Reprise de l'exercice 2006	3.277,97 €
Résultat global à la clôture 2007	32,00 €

☞ Présentation des comptes de gestion 2007

Le conseil municipal (pour : 11, contre : 0, abstention : 0) approuve les comptes de gestion « Commune », « Commerces », « Caisse des Ecoles » 2007 présentés par le receveur municipal.

☞ Modification des statuts du syndicat intercommunal de regroupement scolaire

Monsieur J.F DELANGE, 2^{ème} adjoint et président du SIRS Puiseux en Bray / Lalande en Son expose aux membres du conseil municipal la nécessité de modifier les statuts du syndicat concernant l'organisation et la gestion de la cantine de l'accueil périscolaire.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré (pour : 11, contre : 0, abstention : 0) :

- émet un avis favorable aux modifications de statuts du syndicat intercommunal de regroupement scolaire qui concerne principalement :
 - la gestion du service de l'enseignement public préélémentaire et élémentaire
 - l'organisation et la gestion de la cantine et de l'accueil périscolaire
 - l'organisation et la gestion du transport entre les écoles de Puiseux en Bray et Lalande en Son

- Demande à Monsieur le Préfet de bien vouloir arrêter les nouveaux statuts du SIRS Puiseux en Bray/Lalande en Son.

œ Location de la salle multifonction à la supérette de Lalande en Son «Espace Lalande »

Monsieur le Maire expose aux membres du conseil municipal le souhait du gérant de la supérette de Lalande en Son d'organiser des soirées dans la salle des fêtes.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré (pour : 11, contre : 0, abstention : 0) :

- décide d'accorder un tarif préférentiel à la supérette de Lalande en Son pour la location de la salle des fêtes et fixe le montant de la location à 100 € la soirée, limitée à deux dans l'année et dans les mêmes conditions qu'un particulier.

Le Maire

Pierre JEANNENEY